



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MIDI-PYRÉNÉES



CHAMBRE RÉGIONALE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
MIDI-PYRÉNÉES



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Région Midi-Pyrénées



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Appel à projets innovants dans l'Agro Industrie (alimentaire et non alimentaire) pour les PME de la Région Midi-Pyrénées

L'Association Régionale des Industries Alimentaires de Midi-Pyrénées (**ARIA**)⁽¹⁾ et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (**DRIRE Midi Pyrénées**), en partenariat avec

la Chambre Régionale d'Agriculture (**CRA**)
la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées (**CRCI**)
la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (**CMA**)
la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (**DRAF**),
la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (**DRRT**),
la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Midi-Pyrénées (**FRC2A**)
Midi Pyrénées Innovation (**MPI**)
la Direction régionale d'**OSEO**,
Toulouse Agri Campus

lancent un appel à projets à destination des PME/PMI de la région Midi-Pyrénées afin de faire émerger des projets innovants dans l'Agro Industrie (alimentaire et non alimentaire).

Sont visés par cet appel à projets :

- les PME et en particulier les TPE dont l'activité actuelle ou future s'inscrit dans l'Agro Industrie (alimentaire et non alimentaire), qui ont un établissement en région Midi-Pyrénées directement porteur du projet,
- les projets qui contiennent une innovation pour l'entreprise concernant un produit, un procédé, l'accès au marché, les organisations, ... terminés au plus tard le 30.06.2008, qui ne font pas déjà l'objet d'un accompagnement financier public.

Les dossiers peuvent être déposés à partir du 1^{er} janvier 2007.

La date limite de dépôt des dossiers est déterminée par l'utilisation de la totalité des crédits alloués au financement de cet appel à projets et au plus tard au 31.12.2007.

⁽¹⁾ Cet appel à projets concerne les adhérents et les non adhérents de l'ARIA.

Appel à projets innovants dans l'Agro Industrie (alimentaire et non alimentaire) pour les PME de la Région Midi-Pyrénées

Sont prises en compte, les dépenses internes et externes liées au projet et postérieures à la date de dépôt du dossier :

- dépenses internes : coût de personnel
- dépenses externes : achats, prestations et sous traitance

L'accompagnement financier du projet est une subvention de 20% à 50% plafonnée à 30 000 € HT versée à l'issue du projet.

Un comité de sélection des projets, composé d'un ou plusieurs représentants des organismes cités, est mis en place.

Ce comité, selon la nature et la qualité du dossier :

1. soit **attribuera** la subvention
2. soit **préconisera** un partenariat avec un organisme de recherche ou de transfert de technologie avec le soutien pour la prise de contact du comité de sélection.
Un nouveau dossier pourra alors être déposé pour intégrer l'intervention de cet organisme dans le projet.
3. soit **proposera un accompagnement** par un expert pour le montage du projet. Dans ce cas, les frais d'experts seront pris en charge par une subvention de 80% plafonnée à 3 800 €. Un nouveau dossier pourra ensuite être déposé pour intégrer tout ou partie des préconisations dégagées lors de l'expertise.

Le comité de sélection se réunira mensuellement pour rendre une décision dans un délai inférieur à deux mois (à partir de la date de réception du dossier complet).

Les suites éventuelles du projet financé dans le cadre de cette action pourront faire l'objet d'un accompagnement éventuel dans le cadre des procédures gérées par les organismes en charge du financement de l'innovation.

Dossier de candidature

à télécharger sur www.aria-mp.com ou www.midi-pyrenees.drire.gouv.fr ou www.frc2A.fr ou www.midi-pyrenees-innovation.fr ou www.midi-pyrenees.cci.fr

Envoi du dossier

A envoyer en deux versions :

version électronique par mail à v.delagarde@cacg.fr

version originale papier par courrier à

Vincent DE LAGARDE – ARIA – Centre INRA - BP 32144 – 31321 CASTANET TOLOSAN

Contacts :

ARIA – Vincent DE LAGARDE	06 85 91 97 97	v.delagarde@cacg.fr
CRA - André CASAILH	05 61 75 26 05	andre.casailh@mp.chambagri.fr
CRCI – Serge DUBOSC		serge.dubosc@midi-pyrenees.cci.fr
DRAF – Marie Anne LAPUYADE		marie-anne.lapuyade@agriculture.gouv.fr
DRIRE – Frédéric BERLY	05 63 77 33 68	frederic.berly@industrie.gouv.fr
FRC2A – Claude FLOCH	05 61 75 42 82	frca.mp@free.fr
MPI – Thierry VERONESE		thierry.veronese@mp-i.fr
OSEO – Jean François REMY	05 61 41 57 58	jf.remy@oseo.fr

